

Le 13 Juin 2026



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Arpajon sur Cère

L'Assemblée Générale a débuté par le discours d'accueil du Président du District, M. Thierry CHARBONNEL, qui a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants. Il a adressé ses remerciements aux personnalités, dirigeants et représentants des clubs présents, tout en excusant les personnes absentes. Après les salutations d'usage, il a déclaré la séance ouverte.

Mme Isabelle LANTUEJOUL, Maire d'Arpajon-sur-Cère, a ensuite pris la parole pour souhaiter la bienvenue à l'ensemble des participants sur le complexe sportif de La Vidalie. Elle a tenu à remercier les agents municipaux pour leur investissement et le travail réalisé afin d'assurer un accueil dans les meilleures conditions pour cette journée.



Dans son intervention, Mme le Maire a souligné la coïncidence symbolique qui verra, l'an prochain, le District du Cantal Football célébrer son centenaire la même année que le C.S. Arpajon. Elle a également mis en avant la qualité des installations sportives de La Vidalie, qu'elle a qualifiées de référence au niveau départemental, tout en annonçant la poursuite des investissements municipaux avec la mise en place prochaine d'un éclairage LED sur le complexe.

Mme LANTUEJOUL a par ailleurs salué les excellents résultats obtenus cette saison par le club du C.S. Arpajon, notamment au niveau de son école de football, avant de féliciter l'ensemble des dirigeants, éducateurs et bénévoles du club pour leur engagement. Elle a également adressé ses encouragements à l'équipe senior du C.S. Arpajon, qui disputera la finale de la Coupe Combourieu dans l'après-midi. Enfin, elle a remercié les bénévoles du club, les agents municipaux ainsi que l'ensemble des élus mobilisés pour l'organisation de cette journée.

M. Alain VEDRENNE, co-président du C.S. Arpajon, a ensuite pris la parole. Après avoir salué les représentants du District et l'ensemble des clubs présents, il a retracé l'histoire du club et présenté ses ambitions de développement pour les années à venir. Il a notamment mis en avant le travail réalisé auprès des jeunes licenciés et l'importance accordée aux actions du Programme Éducatif Fédéral (PEF), dont le club est un fervent promoteur.



Souhaitant que cette journée soit placée sous le signe de la convivialité et du partage, M. VEDRENNE a adressé ses félicitations aux quatre clubs finalistes présents et a remercié Mme le Maire, les élus municipaux ainsi que les agents de la commune pour leur soutien et leur contribution à l'organisation de cet événement.

À l'issue des allocutions, le Président du District a procédé à l'appel des clubs et au recensement des clubs absents avant d'engager les travaux de l'Assemblée Générale.

Allocution de M. Le Président du District

« Mesdames, Messieurs,

Avant toute chose, comme le veut la tradition, ayons une pensée pour tous les serviteurs du football cantalien qui nous ont quittés au cours de cette saison. Afin de leur rendre hommage et de saluer leur engagement au service de notre sport, je vous invite à observer un moment de silence.

Avant d'ouvrir officiellement cette Assemblée Générale, je souhaite remercier chaleureusement la commune d'Arpajon-sur-Cère pour son accueil dans cette magnifique salle de la Vidalie.

Arpajon-sur-Cère est une commune dynamique, attractive et résolument tournée vers l'avenir. Elle partage avec notre football des valeurs essentielles : l'engagement, la convivialité, le respect et la solidarité.

Je remercie Madame le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal ainsi que tous les acteurs locaux pour leur accueil et leur soutien constant à la vie associative et sportive de notre territoire.

*Je souhaite également mettre à l'honneur le club local, le **Cercle Sportif Arpajonnais**, véritable acteur de la vie sportive de la commune.*

Fondé en 1927, le club arpajonnais possède une longue et riche histoire dans le football cantalien. Il a connu plusieurs belles pages sportives, au niveau régional et national, avec notamment des passages dans les championnats nationaux amateurs.

Aujourd'hui, le club poursuit son engagement en faveur du football pour tous, en accueillant de nombreux licenciés, des plus jeunes aux seniors, grâce à l'investissement quotidien de ses dirigeants, éducateurs, arbitres et bénévoles.

Le Cercle Sportif Arpajonnais incarne parfaitement les valeurs que nous défendons au sein du football cantalien : la passion, l'engagement bénévole, la formation des jeunes et l'attachement à son territoire. Il contribue depuis près d'un siècle à faire vivre le football dans notre département et mérite toute notre reconnaissance.

Je voudrais également saluer l'ensemble des personnalités présentes aujourd'hui à Arpajon-sur-Cère : les élus et représentants des collectivités territoriales, les responsables du mouvement sportif, les représentants de la Ligue, ainsi que tous nos partenaires institutionnels et privés. Votre présence à nos côtés témoigne une nouvelle fois de l'intérêt que vous portez au football cantalien et au rôle essentiel que joue notre District dans l'animation de la vie sportive de notre territoire.

Je tiens également à vous remercier, vous les présidentes, présidents et représentants des clubs, pour votre participation à cette Assemblée Générale. Comme chaque année, vous avez consacré une partie de votre temps personnel pour être présents et représenter votre

association. Ce geste peut paraître anodin, mais il traduit votre attachement à la vie démocratique de notre District et votre volonté de contribuer à son développement.

Votre engagement bénévole est la pierre angulaire du football cantalien. Derrière chaque club, il y a des femmes et des hommes qui donnent de leur temps, de leur énergie et souvent de leur passion sans compter. Cet investissement est indispensable à la bonne marche de nos clubs et, par conséquent, à celle de notre District.

Sachez que vous pouvez compter sur moi, sur l'ensemble du Comité Directeur et sur les salariés du District pour vous accompagner au mieux dans vos missions et dans les nombreux défis auxquels vous êtes confrontés. Nous savons tous que la gestion d'un club est devenue de plus en plus exigeante : recrutement de bénévoles, encadrement des jeunes, respect des obligations administratives, équilibre financier, recherche de partenaires... autant de responsabilités qui demandent une implication considérable.

Il arrive parfois que cet engagement soit insuffisamment reconnu ou qu'il soit remis en question par des critiques souvent plus faciles à formuler qu'à assumer. Je vous invite à ne pas vous laisser décourager par ces remarques. Soyez avant tout fiers de ce que vous accomplissez pour vos clubs, pour vos communes et pour notre jeunesse. Soyez fiers de contribuer à faire vivre le football dans tout le Cantal, car sans l'engagement quotidien de ses bénévoles, notre football départemental ne pourrait tout simplement pas exister.

Au nom du District du Cantal de Football, je vous adresse à toutes et à tous mes plus sincères remerciements pour votre dévouement, votre fidélité et votre passion au service de notre sport.

Je vais maintenant poursuivre cette allocution en revenant brièvement sur la saison 2025-2026 qui vient de s'achever.

Je resterai volontairement synthétique, car vous avez déjà pu prendre connaissance des rapports d'activité des différents pôles et commissions qui vous ont été transmis en amont de cette Assemblée Générale. Ces documents retracent de manière détaillée le travail accompli tout au long de l'année par les élus, les commissions, les salariés et l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au quotidien pour notre football départemental.

Par ailleurs, afin d'illustrer plus concrètement les nombreuses actions menées par le District du Cantal de Football au cours de cette saison, nous aurons l'occasion de découvrir tout à l'heure une rétrospective en images. Cette vidéo mettra en lumière les temps forts de l'année, les manifestations organisées, les actions de développement, les compétitions, ainsi que l'engagement de tous ceux qui contribuent à faire vivre notre football sur l'ensemble du territoire cantalien.

Tout d'abord, je me réjouis des excellents résultats obtenus par nos clubs évoluant au niveau régional.

Aucune équipe de R3 n'est reléguée en District cette saison. Une telle situation est suffisamment rare pour être soulignée et témoigne de la qualité du travail réalisé dans nos

clubs. Grâce à ces performances, un barrage en match aller-retour entre le 4ème de D2 et l'avant dernier de D1 va se dérouler, une première pour notre District.

Concernant nos effectifs, nous enregistrons une baisse de 175 licences, soit 2,6 %, dans une tendance comparable à celle observée au niveau régional et national.

Cette diminution concerne principalement les catégories du football d'animation, chez les garçons comme chez les filles.

Même si cette baisse reste limitée, elle doit nous interpeller collectivement. Elle nous rappelle que rien n'est jamais acquis et que nous devons sans cesse adapter notre offre de pratique aux attentes des jeunes générations et des familles.

Malgré cela, avec 59 clubs actifs, le football demeure solidement implanté dans notre département.

Je tiens également à souligner le bon déroulement de nos compétitions.

Malgré les conditions climatiques parfois difficiles, plusieurs reports de rencontres et deux journées complètes remises, nos championnats et nos coupes ont pu se dérouler dans de bonnes conditions.

J'adresse mes félicitations à l'ensemble des clubs champions du Cantal dans leurs catégories ainsi qu'aux vainqueurs des différentes coupes mais aussi aux finalistes qui disputeront aujourd'hui les dernières finales de coupes départementales.

Chez les jeunes, les grands rendez-vous de la saison ont une nouvelle fois rencontré un franc succès : le Noël des Débutants, le Festival U13, le Tournoi du 1er Mai ou encore la Journée Nationale des Débutants démontrent la vitalité de notre football de base.

Parmi les satisfactions de cette saison, je souhaite également souligner l'augmentation significative des aides du Fonds d'Aide au Football Amateur. Ces aides pour les équipements ont quasiment doublé cette année.

Cette opportunité a permis à plusieurs collectivités et clubs de bénéficier d'un accompagnement renforcé dans leurs projets d'équipements.

Nous poursuivons nos efforts pour développer le football féminin et les pratiques diversifiées.

Force est de constater que les résultats ne sont pas encore à la hauteur de nos ambitions, notamment chez les jeunes filles.

Pour autant, nous devons persévérer.

Le développement du football féminin constitue un enjeu majeur pour l'avenir de notre discipline et nous devons collectivement nous mobiliser pour atteindre les objectifs fixés par la Fédération.

Concernant les pratiques diversifiées, notre nouveau CTD DAP, Dorian Dufayet, a engagé plusieurs actions autour du Futsal, du Futnet et du Foot en Marchant.

Ces pratiques représentent des opportunités de développement que nous devons continuer à explorer afin de toucher de nouveaux publics.

Comme chaque année, une de nos actions a été la valorisation du bénévolat.

Cette saison a également été marquée par la mise en place de notre première soirée des récompenses organisée à Saint-Georges. Cette initiative a rencontré un véritable succès et a permis de mettre à l'honneur celles et ceux qui donnent sans compter au service de notre football.

De même, comme chaque saison, en collaboration avec la Fédération et la Ligue, nous avons mis en place les weekends des bénévoles : l'un à Clairefontaine pour les dirigeants de moins de 7 ans de licences, l'autre pour la Finale de la Coupe de France avec les dirigeants de plus de 7 ans de licences. Ces moments de reconnaissance sont précieux et méritent d'être davantage utilisés par les clubs.

Autre domaine d'action, l'arbitrage, il demeure l'un des défis majeurs de notre football. Nous rencontrons des difficultés de recrutement mais aussi de fidélisation, tant au niveau départemental que régional.

Nous avons également dû renoncer au projet de recrutement d'un conseiller technique en arbitrage partagé avec le District de la Haute-Loire. Ce poste mutualisé entre nos deux districts, compliqué voir même impossible à mettre en place n'a connu aucune candidature.

Je tiens toutefois à remercier sincèrement le Président et les membres de la Commission Départementale d'Arbitrage qui accomplissent un travail remarquable avec beaucoup de disponibilité et de passion.

J'en appelle également à l'ensemble des clubs. Les futurs arbitres sont dans vos effectifs. Nous devons collectivement changer notre regard sur cette fonction essentielle. Sans arbitres, il n'y a tout simplement pas de compétition possible. Leur recrutement, leur accompagnement et leur fidélisation doivent devenir une priorité partagée.

Je ne peux poursuivre sans évoquer les incivilités qui continuent malheureusement de toucher nos terrains. Trop de dossiers disciplinaires viennent encore ternir l'image de notre football. Qu'ils concernent des joueurs, des dirigeants ou des spectateurs, ces comportements sont inacceptables.

Cette saison, nous avons renforcé nos actions de prévention avec l'association APAJ 15 qui intervient au nom de France Victime, déployé les protocoles fédéraux et utilisé les caméras individuelles sur arbitre mises à disposition par la Fédération sur certaines rencontres sensibles ou à enjeu.

Mais la prévention doit rester l'affaire de tous. Le football doit demeurer un espace de respect, d'éducation et de convivialité.

Nous ne pouvons accepter que quelques comportements isolés viennent remettre en cause l'immense travail réalisé chaque semaine par les bénévoles, les éducateurs, les arbitres et les dirigeants.

Derrière chaque dossier disciplinaire, il y a souvent des conséquences humaines importantes : des arbitres qui doutent, des bénévoles qui se découragent et des jeunes qui s'interrogent sur l'image que nous donnons de notre sport.

Nous continuerons donc à agir avec détermination. A cet effet, Je tiens à saluer le travail de la Commission de Discipline qui peut compter sur tout le soutien du District pour faire respecter les valeurs de notre football.

Avant de conclure, je voudrais vous présenter nos actions pour la saison prochaine :

Cette saison 2026/2027 sera marquée par un événement exceptionnel : le centenaire du District du Cantal de Football.

Cent ans d'histoire. Cent ans de passion. Cent ans d'engagement au service du football cantalien.

Cet anniversaire sera l'occasion de rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui ont construit notre football départemental depuis 1927. Mais ce centenaire sera également tourné vers l'avenir. Préserver l'héritage de nos anciens tout en préparant celui que nous laisserons aux générations futures : voilà notre ambition.

Nous vous présenterons tout à l'heure le programme de cette célébration.

Autre avancée importante : grâce au soutien financier de la Fédération Française de Football, nous allons recruter un conseiller en développement associatif. Sa mission sera simple : être au service des clubs. Il accompagnera les dirigeants dans leurs projets, contribuera au déploiement de la démarche « Projet Club » et apportera un soutien concret aux associations qui souhaitent se structurer davantage.

Nous poursuivrons également nos actions en faveur du football féminin, du football d'animation et de l'attractivité de nos compétitions.

Un groupe de travail associant les clubs sera mis en place afin de réfléchir ensemble aux évolutions possibles de nos championnats et de nos coupes.

Enfin, nous engagerons une réflexion avec les services de l'État, de la Justice, de la Gendarmerie et de la Police afin de mettre en place une convention départementale de lutte contre les violences dans le sport.

J'en profite également aujourd'hui, en présence des élus qui nous font l'honneur d'être à nos côtés, pour attirer l'attention sur un enjeu majeur pour l'avenir du football cantalien : le développement des terrains synthétiques.

Notre département accuse aujourd'hui un retard considérable dans ce domaine. À titre de comparaison, notre voisin de la Haute-Loire dispose de 21 terrains synthétiques, tandis que le Cantal n'en compte que 2. Cet écart est particulièrement préoccupant au regard des contraintes climatiques que nous connaissons, de la nécessité de préserver les terrains en herbe et de l'évolution constante des pratiques sportives.

Les terrains synthétiques constituent désormais des équipements structurants pour les territoires. Ils permettent d'offrir aux licenciés, aux écoles de football, aux sections sportives et aux clubs des conditions de pratique optimales tout au long de l'année. Ils représentent également un véritable levier d'attractivité et de développement pour nos communes.

Il apparaît donc indispensable que les collectivités territoriales, aux côtés du District et des clubs, s'engagent dans une réflexion ambitieuse afin de rattraper ce retard et de doter notre département des infrastructures dont il a besoin pour préparer l'avenir.

En parlant d'avenir, je ne peux pas terminer ces propos sans évoquer l'évènement majeur qui vient de démarrer la coupe du monde de football.

Dans quelques jours, l'équipe de France débutera la Coupe du Monde aux États-Unis. Comme toujours, elle portera les espoirs de tout un pays et fera vibrer des millions de passionnés.

Au-delà des résultats que nous lui souhaitons les meilleurs possibles, cette compétition nous rappellera combien le football demeure un formidable vecteur d'émotions, de partage et de rassemblement.

Souhaitons que les performances de nos Bleus inspirent nos jeunes licenciés et renforcent encore davantage l'attractivité de notre sport dans nos territoires.

Pour conclure, en prenant un peu de recul, nous pouvons être fiers du chemin parcouru.

Certes, les défis sont nombreux : le renouvellement du bénévolat, le recrutement des arbitres, le développement du football féminin, l'attractivité de nos compétitions ou encore la lutte contre les incivilités.

Mais je reste profondément optimiste.

Optimiste parce que je vois chaque semaine des bénévoles engagés, des éducateurs passionnés, des dirigeants responsables et des jeunes heureux de pratiquer notre sport.

Optimiste parce que le football demeure la première activité sportive de notre département et qu'il conserve une place unique dans la vie de nos communes.

Optimiste enfin parce que nous avons la chance de pouvoir compter sur des clubs solides, des partenaires fidèles et des femmes et des hommes qui croient encore aux valeurs du sport.

Continuons donc à avancer ensemble, dans l'intérêt du football cantalien.

Je vous souhaite une excellente Assemblée Générale ainsi que de très belles finales de coupes départementales, disputées dans le respect, la convivialité et l'esprit sportif qui doivent nous rassembler.

Vive nos clubs,

Vive le football cantalien,

Et vive le District du Cantal de Football !

Je vous remercie. »

Assemblée Générale Extraordinaire

À l'issue de son discours d'ouverture, le Président a ouvert l'assemblée générale extraordinaire. Il a procédé à l'ouverture des opérations de vote relatives aux modifications statutaires.

Il a présenté à l'Assemblée la proposition de modification de l'article 14.1 des Statuts, telle qu'adoptée et soumise par le Comité Directeur, ces modifications des statuts du District sont les suivantes : Ajout de 2 personnes au sein du Bureau du Comité Directeur, sa composition est élargie à 9 personnes au lieu de 7, un poste de Secrétaire adjoint et un poste de Trésorier adjoint viendront s'ajouter aux postes existants. Le nombre de 19 personnes au sein du Comité Directeur reste toutefois inchangé.

Après présentation des évolutions envisagées et échanges avec les représentants des clubs, ces derniers ont été invités à se prononcer.

Résultat du vote :

2 - Modification des Statuts du District du Cantal de Football

article 14.1

	Droits
Pour	248
Contre	7

Le Président clôture l'Assemblée Générale extraordinaire et ouvre l'Assemblée Générale ordinaire.

Assemblée Générale Ordinaire

Le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente, tenue à Allanche, ainsi que le rapport d'activité du District et les comptes-rendus des différents pôles, présentés sous forme de vidéo et transmis préalablement aux clubs par courrier électronique.

Aucune observation n'étant formulée, les représentants des clubs sont invités à se prononcer.

Résultats des votes :

3 - Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale d'Automne d'Allanche du 25 octobre 2025

	Droits
Pour	255
Contre	0

4 - Approbation du rapport d'activité et du compte-rendu par pôle du District

	Droits
Pour	259
Contre	0

À l'issue du scrutin, le procès-verbal de l'Assemblée Générale d'Allanche, le rapport d'activité du District ainsi que les comptes-rendus des pôles sont approuvés à l'unanimité des clubs présents ou représentés.

Examen des vœux des clubs :



Le Président délégué, Roland LOUBEYRE, présente à l'Assemblée les différents vœux transmis par les clubs dans le cadre de la présente Assemblée Générale.

Après examen de leur recevabilité, deux vœux sont déclarés irrecevables :

- le vœu présenté par l'AS Saint Just, celui-ci ayant été transmis hors délai ;
- un vœu présenté par La Chapelle Saint Poncy F.C., ne répondant pas aux dispositions réglementaires fédérales en vigueur.

Par ailleurs, deux autres vœux déposés par le club de l'AS CHAUDES AIGUES NEUVEGLISE sont jugés recevables. Conformément aux procédures statutaires, ils sont présentés à l'Assemblée et soumis au vote des clubs.

Vœu n°1

« Afin d’harmoniser, de pouvoir libérer les licenciés et pouvoir avoir plus de disponibilités pour les arbitres officiels, nous proposons que des clubs qui sont équipés d’un éclairage homologué puisse avoir la possibilité, 15 jours avant, de programmer des rencontres les vendredis soir à 20h30 comme le maintien des rencontres du samedi soir à 20h. »

Avis du Comité Directeur : défavorable.

Motifs :

- Absence de refus des demandes de modification d'horaire visant à avancer une rencontre au vendredi soir, dès lors que l'accord du club adverse est obtenu.
- Contraintes de déplacement pour les clubs visiteurs, notamment en raison de l'éloignement géographique.

Après présentation du vœu et de l’avis motivé du Comité Directeur, les représentants des clubs sont invités à se prononcer.

Résultats du vote :

5 - VŒU N°1 - AS CHAUDES AIGUES NEUVEGLISE SUR TRUYERE

	Droits
Défavorable	212
Favorable	42

À l’issue du scrutin, le vœu n°1 n’est pas adopté.

Vœu n°2

« Demande de programmation des matchs de championnat, la 1ère partie de septembre à mi-novembre et la 2ème partie de début mars à fin mai, afin d’éviter les reprogrammations de championnats qui peuvent fausser les résultats et entre ses deux périodes programmer les matchs de coupe. »

Avis du Comité Directeur : défavorable.

Motifs :

- Nécessité de respecter le calendrier de la F.F.F. et de la Ligue L'AuRAFoot, notamment au regard des engagements des clubs cantaliens en Coupe de France (48 clubs engagés sur 59 lors de la saison 2025/2026).

- La proposition n'entraîne qu'un décalage de trois journées par rapport au calendrier général de la saison 2025/2026, impact jugé insuffisant.
- Incohérence avec les contraintes de disponibilité des clubs évoluant en Ligue pour leur participation à la Coupe du Cantal.

Après présentation du vœu et de l'avis motivé du Comité Directeur, les représentants des clubs sont invités à se prononcer.

Résultats du vote :

6 - VŒU N°2 - AS CHAUDES AIGUES NEUVEGLISE SUR TRUYERE

	Droits
Défavorable	235
Favorable	32

À l'issue du scrutin, le vœu n°2 n'est pas adopté.

Désignation du lieu de la prochaine Assemblée Générale d'Automne du District :

Le Président informe l'Assemblée qu'aucun club ne s'est porté candidat à l'organisation de l'Assemblée Générale d'Automne 2026.

Il lance alors un appel à candidatures auprès des clubs présents dans la salle. Aucun club ne se manifestant, aucune candidature n'est enregistrée.

En conséquence, le lieu de la prochaine Assemblée Générale d'Automne ne peut être désigné à ce stade. Un nouvel appel à candidatures sera adressé aux clubs du District dans les prochaines semaines afin de permettre l'organisation de cette réunion dans les meilleures conditions.

Modifications des Règlements :



Le Président donne ensuite la parole à Michel PARRO, Président de la Commission des Statuts et des Règlements, afin de présenter les propositions de modifications réglementaires pour la saison 2026/2027.

Son intervention porte sur les évolutions envisagées du règlement intérieur et de championnat, ainsi que sur les adaptations proposées concernant le règlement des Coupes Seniors et les dispositions spécifiques applicables aux compétitions de jeunes.

REGLEMENT INTERIEUR ET DE CHAMPIONNAT

Article 7

Le classement est fait par addition de points :

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu : 0 point
- Match perdu par forfait ~~ou par pénalité~~ : MOINS 1 point
- Match perdu par pénalité : suivant motif et décision de la Commission Sportive et Discipline du District du Cantal

(...)

Article 10

(...)

Dans le cas de match remis, la reprogrammation se fera **automatiquement** à l'horaire de la programmation initiale ~~le dimanche à 15h~~, sauf si un match est déjà programmé à 15h ~~ce même~~ ~~horaire~~, celui-ci sera reprogrammé à 13h.

(...)

Toute rencontre programmée à 13h faisant l'objet d'une demande de changement de terrain devra obtenir l'accord préalable du club adverse, sauf si cette rencontre est organisée en lever de rideau.

En cas de reprogrammation rapide (jugée par la commission compétente), toute demande de modification effectuée pour jouer le samedi à 20h devra obligatoirement recevoir l'accord du club adverse.

(...)

Article 21bis

(...)

Les clubs sont tenus d'utiliser obligatoirement une feuille de match papier en cas d'impossibilité d'utilisation de la FMI, quelle qu'en soit la raison. Celle-ci devra être transmise dans un délai de 48 heures, sous peine d'une sanction financière identique à celle appliquée pour la non-transmission de la FMI.

Article 27

(...)

Pour le championnat Senior Féminin, le dispositif du joker s'appliquera selon les modalités suivantes :

- Chaque club disposera d'un joker par équipe engagée et par phase, lui permettant de reporter une rencontre au cours de la saison.
- Le joker devra être utilisé au plus tard **le jeudi précédant la rencontre initialement programmée, avant 17h00** (heure de fermeture du secrétariat).
- Toute demande devra obligatoirement être adressée par courriel au secrétariat du District via

l'adresse officielle du club. Toute autre forme de demande ne sera pas prise en compte.

- La date de reprogrammation devra être fixée d'un commun accord entre les deux clubs dans un délai d'une semaine. À défaut d'accord, la Commission Calendrier, Coupes et Championnats Seniors du District fixera une date définitive.
- Le joker ne sera pas pris en compte pour les deux dernières journées de championnat.
- Toute demande effectuée hors délai sera rejetée et la rencontre restera maintenue à la date et à l'horaire initialement prévus.

REGLEMENT DES COUPES SENIORS

Article 5

(...)

Pour les rencontres sur terrain neutre, le club organisateur fournira les ballons nécessaires et chaque équipe devra présenter deux ballons en bon état sous peine d'une amende de (tarif de la saison en cours).

(...)

Article 11

- Pour toutes les rencontres de Coupe, le District versera les frais d'arbitrage directement aux bénéficiaires. ~~les clubs recevant devront verser les frais d'arbitrage aux bénéficiaires mais ne verseront plus les indemnités de déplacement aux adversaires. Pour la Coupe Combourieu et la Coupe Barrès, cette disposition s'applique jusqu'à organisation des rencontres sur terrain neutre.~~
- A partir des ¼ de Finale, le règlement financier sera le suivant :
 - De la recette nette seront payés :
 - 20 % au Club organisateur
 - les frais de l'arbitre (récupérés par le district)
 - les frais des arbitres-assistants (récupérés par le district)
 - les frais des délégués (récupérés par le district)

COUPE DU CANTAL FÉMININE

La Coupe du Cantal Féminine est réservée aux clubs séniors féminins.

Toutes les rencontres définies par tirage au sort intégral se dérouleront sur le terrain du club de division inférieure, si les deux clubs sont au même niveau, le premier tiré recevra.

La Finale aura lieu sur un terrain neutre désigné par le Comité Directeur et se jouera en lever de rideau de la finale de la Coupe Barrès.

Pour la finale uniquement, dirigée par 3 arbitres officiels, 16 joueuses pourront être inscrites sur la FMI (11 titulaires et 5 remplaçantes qui pourront participer à la rencontre).

21 breloques seront remises à chacune des équipes finalistes, les clubs devant obligatoirement porter les maillots numérotés de 1 à 16 (dont un maillot de gardien) offerts par le ou les partenaires du District.

Le règlement est calqué sur celui de la Coupe du Cantal mais ne sont désignés 3 arbitres officiels que pour la Finale.

CAS PARTICULIER

En cas d'incident majeur dans un club, l'organisation d'évènement sur la saison (coupes, terrain neutre ...) pourra être déplacé et/ou annulé, sous réserve d'une décision du Bureau et/ou du Comité Directeur du District du Cantal de Football.

REGLEMENT JEUNES

Article 16

(...)

Pour les catégories U11, U9 et U7, les clubs ont l'obligation d'utiliser le logiciel « Foot Animation Loisir ». À l'issue de chaque plateau, ils devront renseigner la feuille bilan ainsi que la feuille de présence. Le non-respect de cette obligation entraînera l'application de l'amende prévue à l'Annexe 5 du Règlement Intérieur du Championnat (RIC). La transmission de ces documents relève de la responsabilité du club organisateur.

Le jeu de tête est interdit dans les catégories U6 à U9.

(...)

Modification – Catégorie U11 :

La règle du hors-jeu s'applique à partir de la ligne médiane du terrain.

Article 24 ter

(...)

Joker : Chaque club disposera de la possibilité d'utiliser un joker par équipe engagée qui lui permettra sur l'ensemble des compétitions, de reporter une rencontre pour la saison en cours. Le joker doit être utilisé avant le jeudi 17h00 (fermeture du secrétariat), précédent la rencontre initialement programmée. Toute demande devra être effectuée par mail au secrétariat du District via la boîte mail officielle du club ; toutes autres formes de demandes ne seront pas prises en compte.

La date de reprogrammation devra être fixée d'un commun accord entre les deux clubs dans un délai d'une semaine. À défaut d'accord, la Commission Calendrier, Coupes et Championnats Jeunes du District fixera une date définitive.

Le joker ne sera pas pris en compte pour les deux dernières journées de championnat.

Le dispositif du joker ne s'applique pas aux équipes évoluant au niveau ELITE.

Toute demande effectuée hors délai sera rejetée (sauf cas étudié par la Commission compétente) et la rencontre restera maintenue à la date et à l'horaire initialement prévus.

(...)

Article 25

Les matchs ~~non-joués~~ remis ou donné à rejouer doivent être obligatoirement joué avant la dernière journée de championnat.

Article 26

(...)

Le forfait général sera appliqué après un joker et deux forfaits dans le courant de la saison. Pour le Foot à 8 (hors niveau ELITE) et le foot animation, le joker sera appliqué par Phase.
(...)

Tout club déclarant ou étant déclaré Forfait Général sera redevable, quelle que soit la date du forfait, des amendes et indemnités prévues en Annexe 5 et à l'article 27 du RIC du District.

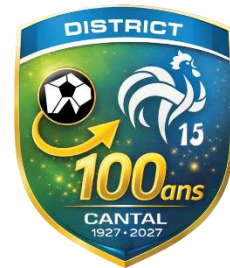
Article 31

(...)

Un arbitre minimum sera désigné par la Commission des Arbitres du District du Cantal, à partir des demi-finales.

Intervention du Comité de Pilotage du Centenaire du District du Cantal de Football (1927 – 2027) :

Roselyne MEYNIEL, Solène ROLLAND et Thierry CHARBONNEL, membres du Comité de Pilotage du Centenaire du District du Cantal de Football, présentent à l'Assemblée les grandes lignes des manifestations prévues dans le cadre de la célébration des 100 ans du District en 2027.



À cette occasion, deux journées majeures sont d'ores et déjà programmées.

La première se déroulera à Saint-Flour, à la mi-juin 2027. Elle comprendra l'organisation de l'Assemblée Générale du District, suivie d'un repas réunissant les invités et partenaires. L'après-midi sera consacrée aux finales des Coupes Départementales Seniors Masculines. La journée se clôturera par une soirée festive agrémentée de diverses animations.

La seconde manifestation est prévue le 26 juin 2027 au Stade de Baradel à Aurillac. Le programme envisagé comprendra, en matinée, un tournoi de sixte. L'après-midi sera consacré à plusieurs rencontres, avec notamment un match U15, un match U18 ainsi qu'un match de gala opposant une sélection des meilleurs joueurs seniors cantaliens à une équipe représentant une association caritative. La journée s'achèvera par un repas convivial à tarif accessible et un concert.

Les intervenants précisent également que ces deux rendez-vous constitueront les temps forts des célébrations, mais que de nombreuses autres animations et actions seront organisées tout au long de l'année 2027. Ils rappellent que le centenaire du District a vocation à être célébré sur une année entière afin d'associer l'ensemble des clubs, licenciés, bénévoles et partenaires à cet événement historique.

Intervention des personnalités

Pour clôturer cette assemblée générale, les personnalités présentes sont invitées à prendre la parole.



M. Dominique DRESCOT, membre du Conseil de Ligue, représentant M. Pascal PARENT Président de la LAuRAFoot et M. Lilian JURY, Président Délégué de la LAuRAFoot, remercie le District pour son invitation. Il présente plusieurs actualités de la Ligue, rappelant notamment l'importance de son rôle d'accompagnement administratif, financier et juridique auprès des clubs. Il souligne le bon fonctionnement des commissions régionales composées de représentants issus des territoires auvergnats et rhônalpins.

Il annonce la reconduction du dispositif Pass'Sport pour la saison à venir et évoque plusieurs sujets d'actualité, parmi lesquels l'enquête menée par la DRAJES sur les équipements sportifs, la recrudescence des faux certificats médicaux nécessitant une vigilance accrue, ainsi que les comportements observés dans certaines compétitions de jeunes. Il attire également l'attention sur le développement des incivilités sur les réseaux sociaux avant les rencontres et présente les dispositifs mis en place par la Ligue pour favoriser l'apaisement, notamment l'expérimentation du carton blanc au niveau régional à partir de la saison prochaine. Enfin, il rappelle que la Ligue reste attentive aux problématiques liées aux déplacements et aux coûts de transport supportés par les clubs.

M. Vincent NOLOGUES, ancien Président du District du Cantal, se dit heureux de participer à cette Assemblée Générale. Fort de son expérience acquise au travers de nombreuses rencontres au sein des instances du football, il rappelle que les véritables acteurs du football sont les bénévoles qui œuvrent quotidiennement dans les clubs. Il souligne le rôle fondamental du football amateur, qu'il considère comme la base indispensable au développement du football dans son ensemble, et invite chacun à être fier de son engagement.

M. Daniel MIRAL, Président d'Honneur du District du Cantal, remercie les dirigeants du District pour leur invitation. Il salue l'équilibre et la vitalité du football cantalien avant de donner rendez-vous à l'ensemble des clubs pour les célébrations du centenaire du District en 2027 à Saint-Flour.



M. Bruno FAURE, Président du Conseil Départemental du Cantal, rappelle l'importance du football dans l'animation et la vitalité des territoires ruraux. Il souligne le rôle éducatif du sport auprès des jeunes, notamment dans l'apprentissage du respect, des règles, de l'esprit d'équipe et du vivre-ensemble. Il adresse ses félicitations à l'ensemble des bénévoles qui font vivre les clubs et contribuent au dynamisme économique et social des communes.



Il encourage les collectivités à poursuivre leurs investissements dans les infrastructures sportives. Il réaffirme le soutien du Département aux clubs évoluant au niveau régional et annonce la poursuite des dispositifs d'accompagnement financier ainsi que des appels à projets pour 2027. Enfin, il invite les clubs à participer à l'intervention de Christian PRUDHOMME sur le Tour de France, organisée au Conseil Départemental le 13 juillet 2026 et remercie le District ainsi que les bénévoles pour l'organisation de cette journée.

M. Laurent MARTRES, représentant Aurillac Agglomération, se réjouit de l'organisation des manifestations du centenaire du District sur le territoire communautaire. Il indique que l'Agglomération sera heureuse d'accueillir les événements prévus en 2027 au Stade de Baradel ainsi que l'Assemblée Générale de la Ligue à l'Espace des Carmes. Il souligne également l'importance des aides du FAFA pour les collectivités et rappelle le rôle essentiel du sport dans l'accompagnement de la jeunesse. Il réaffirme l'engagement d'Aurillac Agglomération en faveur du développement du football.



M. Vincent DESCOEUR, Député du Cantal, se félicite de la tenue de cette Assemblée Générale et des finales départementales à Arpajon-sur-Cère. Il adresse ses félicitations au District et à l'ensemble des clubs pour le travail accompli tout au long de l'année et remercie les bénévoles pour leur engagement constant au service du football cantalien.

M. Sébastien MERLE, représentant du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), salue l'investissement des bénévoles qui contribuent au dynamisme sportif et associatif du territoire. Il rappelle les valeurs communes partagées entre le CDOS et le District et souligne la place prépondérante du football dans le paysage sportif départemental.



M. Bruno LALLIAS, représentant du Crédit Agricole Centre France, se dit honoré de participer à cette Assemblée Générale. Il rappelle l'engagement historique du Crédit Agricole aux côtés du football français et local, notamment en tant que premier partenaire de la Coupe de France. Il souligne les nombreuses actions soutenues au sein du District, telles que le Noël des Débutants, le Festival U13 Pitch, le Tournoi du 1er Mai, le naming du championnat Départemental 4 ou encore la Journée Nationale des Débutants. Il félicite l'ensemble des acteurs du football cantalien pour leur implication et leur engagement.

M. Franck PORTALIER, représentant Groupama, rappelle son attachement personnel au football en tant qu'ancien joueur et président de club. Il met en avant la proximité de Groupama avec les clubs et les territoires ruraux ainsi que les valeurs communes de solidarité et d'engagement partagées avec le District. Il évoque les actions de la « formation aux gestes qui sauvent », les nouveaux dispositifs de prévention routière proposés aux clubs ainsi que les initiatives innovantes menées en partenariat avec le District. Il remercie l'ensemble des bénévoles pour leur investissement au quotidien.



Enfin, **M. Gilbert MALVEZIN, Président de l'Union Départementale pour le Don du Sang Bénévole,** revient sur le partenariat développé avec le District du Cantal. Il présente les actions menées sur le territoire au travers des nombreuses associations locales et des collectes organisées chaque année. Il appelle les clubs à participer activement à la promotion du don du sang, notamment auprès des plus jeunes générations, et souligne les valeurs communes de bénévolat, de solidarité et d'engagement qui unissent les deux structures.



Remise de récompense et résultats sportifs

Championnes Séniors Féminines – saison 25/26 – Poule A : **U.S. ST FLOUR**



Championnes Séniors Féminines – saison 25/26 – Poule B : **ENT. STADE RIOMOIS CONDAT**



Champion de D1 – saison 25/26 : U.S VALLEE DE L'AUTRE 2

Champion de D2 INTERSPORT – saison 25/26 : F.C. ARTENSE

Champion de D3 LECLERC AURILLAC – saison 25/26 – Poule A : ST GEORGES SP. L.



Champion de D3 LECLERC AURILLAC – saison 25/26 – Poule B : ENT. MINIER YDES



Champion de D3 LECLERC AURILLAC – saison 25/26 – Poule C : **C.S. VEZAC**



Champion de D4 CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE – saison 25/26 – Poule A : **F.C. CEZALLIER ALAGNON**



Champion de D4 CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE – saison 25/26 – Poule B : **F.C. ARTENSE 2**

Champion de D4 CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE – saison 25/26 – Poule C : **A.S. VEBRET ANTIGNAC**



Champion de D4 CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE – saison 25/26 – Poule D : **CARLADEZ GOUL SPORTIF 2**



Feuille de présence

Description	Droits	Horaire d'arrivée
ALBEPIERRE BREDONS FC	2	13/06/2026 14:53
ENT. ANGLARDS SALERS ST BONNET	4	13/06/2026 14:53
CS ARPAJON	10	13/06/2026 14:53
FC ARTENSE	6	13/06/2026 14:53
AURILLAC FC	10	13/06/2026 14:53
AYRENS SPORT	3	13/06/2026 14:53
AS BELBEX	4	13/06/2026 14:53
US BESSE	3	13/06/2026 14:53
CARLADEZ GOUL SPORTIF	7	13/06/2026 14:53
US CARLAT CROS DE RONESQUE	3	13/06/2026 14:53
US CERE ET LANDES	8	13/06/2026 14:53
FC CEZALLIER ALAGNON	3	13/06/2026 14:53
AS CEZENS	2	13/06/2026 14:53
SC CHATAIGNERAIE CANTAL	5	13/06/2026 14:53
AS CHAUDES AIGUES NEUVEGLISE S/ TRUYERE	5	13/06/2026 14:53
US CHAUSSENAC	3	13/06/2026 14:53
US CRANDELLES	4	13/06/2026 14:53
AS ESPINAT FOOT	8	13/06/2026 14:53
ASPRE FC FONTANGES	3	13/06/2026 14:53
US GIOU DE MAMOU	3	13/06/2026 14:53
US DU HAUT CELE	3	13/06/2026 14:53
JORDANNE FC	9	13/06/2026 14:53
FC JUNHAC MONTALVY	7	13/06/2026 14:53
US LABROUSSE VEZELS	3	13/06/2026 14:53
US LOUPIAC ST CHRISTOPHE	4	13/06/2026 14:53

ENT. SPORTIVE DE MARGERIDE	3	13/06/2026 14:53
FC MASSIAC MOLOMPIZE BLESLE	6	13/06/2026 14:53
FC ALLY MAURIAC	10	13/06/2026 14:53
FC MOUSSAGES représenté	3	13/06/2026 14:53
US MURAT	7	13/06/2026 14:53
AS NEUSSARGUES	3	13/06/2026 14:53
ENT. NORD LOZERE	10	13/06/2026 14:53
FC PAYS DE RANCE	7	13/06/2026 14:53
ES PIERREFORT	4	13/06/2026 14:53
FC PLANEZE	2	13/06/2026 14:53
AS PLEAUX RILHAC BARRIAC	4	13/06/2026 14:53
FC QUATRE VALLEES	5	13/06/2026 14:53
REILHAC OMNISPORT	3	13/06/2026 14:53
ENT. STADE RIOMOIS-CONDAT	7	13/06/2026 14:53
US ST FLOUR	10	13/06/2026 14:53
AS SANSAC	7	13/06/2026 14:53
US SIRAN	3	13/06/2026 14:53
ST GEORGES SP L	4	13/06/2026 14:53
AS ST JUST	3	13/06/2026 14:53
ES ST MAMET	4	13/06/2026 14:53
SUD CANTAL FOOT	7	13/06/2026 14:53
AS TRIZAC	3	13/06/2026 14:53
US VALLEE DE L'AUTHRE	10	13/06/2026 14:53
AS VEBRET ANTIGNAC	5	13/06/2026 14:53
CS VEZAC	7	13/06/2026 14:53
ENT. MINIER YDES	5	13/06/2026 14:53

AS YOLET	3	13/06/2026 14:53
ROANNES YTRAC FOOT	5	13/06/2026 14:53
FC VALLEE DU SINIQ	3	13/06/2026 14:53
ECOLE YTRAC FOOTBALL JEUNES	5	13/06/2026 14:53

Clubs absents et non-représentés :

- A.S. Anglards de Saint Flour
- U.S. de la Cère
- La Chapelle Saint Poncy F.C.
- Olympique de Roffiac
- S.C. Saignes

Club représenté :

- F.C. Moussages

L'Assemblée en images





AG ARPAJON SUR CERE 13 JUIN 2026

